



La Conférence Internationale des Doyens de facultés de Pharmacie d'Expression Francophone (CIDPHARMEF) tient à remercier sincèrement tous ses membres qui ont collaboré aux travaux de la présente enquête portant sur les études en pharmacie dans le monde universitaire francophone. Plus particulièrement, la Conférence désire adresser ses remerciements au Professeur Dominique Porquet, ancien doyen de l'UFR de pharmacie de l'Université Paris Sud (XI) – Chatenay, qui, à titre de Président de la Commission de la pédagogie de la CIDPHARMEF, a piloté les travaux et rédigé le rapport. Enfin, la Conférence tient à remercier l'**Agence universitaire de la Francophonie (AUF)** pour son soutien financier accordé à la réalisation de ce projet – 28 avril 2021.

CIDPHARMEF

Commission « Etudes-Pédagogie »

La formation aux métiers de la Pharmacie dans les facultés de Pharmacie francophones dans le monde.

La CIDPharmEF ou Conférence Internationale des Doyens de facultés de Pharmacie d'Expression Francophone, créée en 2003 à Bordeaux, constitue un réseau qui a pour objectif d'échanger sur des questions liées à la formation professionnelle ou scientifique dans les domaines de la Pharmacie et des sciences pharmaceutiques. Confrontée, elle aussi, aux nombreux enjeux qui émergent de la révolution numérique en cours et de la mondialisation, la CIDPHARMEF souhaite s'imposer de plus en plus comme l'acteur de premier plan dans la construction d'un nouvel espace universitaire francophone en Pharmacie.

Deux priorités ont été réaffirmées en 2016 à Cluj en Roumanie. La première est relative à une politique d'évaluation des programmes des études pharmaceutiques, qui depuis sa création en 2005 est rapidement devenue une activité phare de notre réseau. L'évaluation proposée par la CIDPHARMEF permet de vérifier l'adéquation entre les besoins de la société et les objectifs de formation des pharmaciens sur le plan des compétences professionnelles à acquérir afin de satisfaire aux évolutions des métiers en Pharmacie. Elle vise également à assurer que les programmes d'études (curriculum) et les ressources utilisées rendent possible l'atteinte de ces objectifs.

La seconde priorité, portée par la commission « Etudes-Pédagogie » est chargée d'échanger et de partager les expériences sur la formation des pharmaciens dans l'espace francophone.

En 2017 à Québec, cette commission, après approbation par l'ensemble des membres en réunion plénière, et après avoir obtenu le soutien de l'AUF, a décidé de lancer un grand sondage sur l'enseignement de la Pharmacie dans l'espace francophone.

Les premiers résultats de cette enquête ont été rapportés lors de la réunion d'avril 2018 à Dakar et la décision a alors été prise de compléter cette enquête et de rédiger **un livre blanc sur la formation aux métiers de la Pharmacie dans l'espace francophone.**

Le plan suivi dans ce livre blanc est le suivant : dans une première partie est rappelée la méthodologie suivie pour cette enquête, avant une synthèse de ses principaux résultats. Les fiches de présentation de chacune des Facultés ayant participé à ce travail, sont regroupées dans un document annexe complémentaire.

• L'enquête

- **Méthodologie et déroulement** : Le questionnaire utilisé pour cette enquête a été établi lors de la réunion de la Commission « Etudes-Pédagogie » à Québec en 2017.

Deux contraintes ont été d'emblée fixées : la première était de suivre, par souci d'homogénéité entre les différentes Commissions au sein de la Conférence, le plan correspondant aux items proposés par la Commission d'évaluation dans son document adopté le 3 mai 2016 et mis à jour en mai 2017 : « **Politique, méthodologie et critères d'évaluation des programmes d'études pharmaceutiques et des facultés de pharmacie** ». La seconde était de s'en tenir à la formation délivrée par nos facultés pour l'obtention du diplôme de pharmacien correspondant à l'exercice en Pharmacie générale ou en Pharmacie d'officine ou en Pharmacie communautaire (en fonction des différentes terminologies utilisées dans l'espace francophone, mais correspondant à un même profil d'activité avec pour mission, entre autres, la dispensation des médicaments). Les autres formations complémentaires ou de spécialisation correspondant selon les pays à des exercices en Pharmacie hospitalière, en Laboratoire de Biologie Médicale, en Recherche, dans l'industrie Pharmaceutique, dans l'industrie agro-alimentaire, ou celle des Cosmétiques, ne sont pas ici décrites, mais sont évoquées dans les fiches individuelles de présentation de chaque faculté.

Le questionnaire ainsi validé a été envoyé en novembre 2017 à toutes les facultés recensées dans l'annuaire de la CIDPHARMEF et les réponses ont été collectées au cours du printemps 2018. Une première présentation des résultats a été effectuée à Dakar en avril 2018 et à cette occasion, il a été décidé de procéder à un certain nombre de modifications et à donner un nouveau temps de rédaction aux facultés qui n'avaient pas eu le temps de répondre dans les délais initialement fixés. Une nouvelle « campagne » a ainsi été lancée au cours de l'été 2018 et les derniers questionnaires ont été colligés à l'automne 2018 et début 2019. Une dernière révision des fiches individuelles a été effectuée au cours de l'année 2020. Ces fiches ne sont pas incluses dans la présente version du rapport.

• Le questionnaire

De nombreuses questions conduisaient soit à des réponses « fermées » de type oui/non, soit à une réponse chiffrée, soit à un mot ou une courte phrase, et d'autres nécessitaient des commentaires plus détaillés et devaient être complétées sous forme de commentaires libres dans des cadres préétablis. Le questionnaire est constitué d'une série d'items dont voici les principaux :

1. Organisation générale des études

L'organisation générale des études prend en compte la durée totale des études conduisant au diplôme de Pharmacien, quelle qu'en soit la dénomination, la soutenance ou non d'une thèse d'exercice, les différentes modalités d'entrée dans les études (avec un focus particulier sur l'existence d'un éventuel Numerus Clausus et sur des processus de sélection), les effectifs et les possibilités de sortie « diplômantes » en cours d'études.

2. Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique correspond à la nature du programme de formation mis en place (national ou propre à chaque faculté), à l'existence d'un seul et unique programme de formation pour un exercice officinal, général ou communautaire et à la possibilité d'orientation vers des cursus spécialisés pour d'autres exercices : en Pharmacie hospitalière, en Biologie médicale, dans l'Industrie... Deux questions étaient relatives à l'évaluation des enseignements et aux évolutions récentes ou à venir des programmes de formation.

3. Socle de connaissances

Dans une première étape et pour faciliter l'analyse des résultats pour cet item, il a été établi des groupes thématiques de matières ou de disciplines. Ces groupes sont les suivants : Sciences fondamentales I : Chimie générale, minérale, organique, analytique, Mathématiques, Bio-statistiques, Physique, Biophysique ; Sciences fondamentales II : Physiologie générale et Biologie cellulaire ; Sciences du Médicament : Chimie thérapeutique, Pharmacognosie, Pharmacologie, Toxicologie, Pharmacie galénique ; Pharmacie Clinique ; Sciences biologiques : Biochimie, Immunologie, Bactériologie, Hématologie, Virologie, Parasitologie, Mycologie médicale ; Biologie Clinique ; Santé Publique ; Nutrition ; Droit Pharmaceutique ; Ethique ; autres....

Les résultats pour chacun de ces groupes de disciplines étaient attendus pour chacune des années d'études, en nombre d'heures de formation correspondant à la somme des cours magistraux (CM), des enseignements dirigés (ED) et des travaux pratiques (TP). Le questionnaire comprenait aussi l'indication des autres enseignements obligatoires ou optionnels mis en place, et en particulier les enseignements de langues étrangères (anglais dans tous les cas).

4. Méthodes d'enseignement

Pour chaque année, il était demandé d'établir la répartition en heures, entre les CM, les ED et les TP, ainsi que la volumétrie en jours pour les stages. Par ailleurs, plusieurs questions portaient sur les initiatives prises au titre de la pédagogie, comme la mise en place de classes inversées, d'études de cas, de mises en situation.... ainsi que sur l'existence d'un laboratoire de pratique pharmaceutique (ou Pharmacie expérimentale). Un commentaire libre permettait de compléter le recueil d'informations sur la place du numérique dans les apprentissages pour l'avenir.

5. Evaluation des apprentissages

Les questions portaient à la fois sur la fréquence des évaluations ainsi que sur leurs natures : Questions Rédactionnelles (QR), Questions à Choix Multiples (QCM) / Questions à Choix Simple (QCS), Question à Réponse Ouverte Courte (QROC), Contrôle Continu (CC) et sur le poids moyen de chacun de ces modes d'évaluation sur la note finale. Une étude prospective sur l'évolution de ces modes d'évaluation était également demandée.

6. Activités de Pratique Professionnelle (Stages)

Pour chaque année d'études, il était demandé d'indiquer la durée de chacun des stages ainsi que son contenu pédagogique (à l'aide de quelques mots clefs)

Une dernière série de questions portaient sur les critères d'agrément des lieux de stage et des maîtres de stage, sur l'éventuelle mise en place de formations spécifiques dédiées pour ces maîtres de stage et sur l'existence de fiches de description propres à chacun des stages mis en place.

7. Formation à la Recherche

Ce dernier item visait plus simplement à interroger chaque faculté sur l'existence au sein de leur cursus, de parcours spécifiques de formation par la recherche, de filières identifiées dans ce cadre ou des différentes possibilités offertes aux étudiants pour bénéficier de stages libres en Recherche.

• Facultés participantes :

- Au total, 35 Facultés de Pharmacie (ou Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie) ont répondu, avec une répartition équilibrée entre les facultés francophones hors France (18) et les facultés françaises (17). Ces 35 facultés représentent environ les 2/3 des facultés de Pharmacie dans le monde où tout ou partie du cursus est enseigné en français (voir liste à la fin).

• *Les principaux résultats de l'enquête*

Les principaux résultats sont présentés en respectant les différents chapitres de l'enquête

1. Organisation générale des Etudes

• **Durée des études**

La durée des études pour obtenir le diplôme de pharmacien, quelle que soit la nature de ce diplôme (diplôme de Pharmacien, Pharm.D, diplôme de Docteur en Pharmacie...), est **majoritairement de 5 à 6 ans**. A Montréal et à Québec le cursus n'est que de 4 ans, mais l'entrée dans les études se fait un an plus tard, puisque précédée de deux années de CEGEP (Collège d'Enseignement Général Et Professionnel) et on peut considérer que cette seconde année de CEGEP correspond plus ou moins à nos différentes premières années de cursus de Pharmacie. La nature du diplôme fourni est majoritairement un diplôme **de Docteur en Pharmacie** avec soutenance d'une thèse d'exercice, mais ce n'est pas le cas à Genève, Louvain, Liège, Montréal et Québec où est délivré un **Diplôme de Pharmacien** ou **de Pharm.D**.

• **Sortie en cours de cursus**

Dans la grande majorité des cas, **toute sortie en cours de cursus, ne permet l'acquisition d'aucun diplôme en particulier**. Dans un nombre important de cas cependant, la validation de la troisième année peut conférer un titre de licence, de « bachelor », de baccalauréat en Sciences de la Santé ou d'un diplôme donnant un accès à un grade de Licence. Dans d'autres cas, en particulier dans les universités africaines, c'est le niveau Licence qui est obtenu et il

constitue une passerelle pour accéder aux formations de Master. Pour autant et même dans ces situations, ce diplôme n'autorise en aucun cas l'exercice de la Pharmacie et dans le meilleur des cas il ne permet que la facilitation d'une réorientation.

- **L'accès au cursus de Pharmacie**

Dans une majorité de facultés, **les capacités de formation sont limitées** et selon les cas une **sélection** peut s'opérer **dès l'entrée**. Cette sélection peut se faire sur le seul dossier académique (baccalauréat ou autre) ou à l'issue d'un processus associant selon les cas l'étude de ce dossier avec des tests d'admission, des épreuves écrites ou orales, des entretiens....Pour d'autres, la sélection ne s'effectue qu'à **la fin de la première année** en suivant éventuellement les limites fixées par un Numerus Clausus (NC) conduisant alors à un véritable concours de sélection comme c'est le cas en France jusqu'en 2020, en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso. En Côte d'Ivoire et en France, la première année de formation, avant le concours, est commune avec les étudiants se destinant aux études de Santé en général, c'est-à-dire Médecine, Odontologie, et Maïeutique en France. En France également, une réforme de la première année d'études est en cours depuis la rentrée 2020.

- **Différents types de « passerelles entrantes »**

La possibilité d'accéder aux cursus de formation en Pharmacie, sans passer par les modes « usuels » d'accès, **reste en général assez limitée**. Cependant, comme cela est précisé dans les fiches individuelles de description, ces possibilités ont plutôt tendance à se développer. Il peut s'agir d'un accès particulier pour les titulaires d'un baccalauréat étranger au pays considéré, ou d'accès à différents niveaux en fonction du cursus précédemment suivi. La plupart du temps l'accès se fait **après analyse du dossier, parfois complété par un examen, un concours ou un entretien avec un jury**, si l'accès est réglementé. Les modalités d'examens et de concours sont très variables.

- **Autres diplômes préparés**

Pratiquement toutes les facultés ont mis en place des cursus spécifiques de formation pour des **Masters spécialisés ou des thèses (PhD)**, dans leurs champs de compétence spécifiques. Ces formations sont là encore et dans l'immense majorité des cas, **ouvertes à des Pharmaciens et à des non-Pharmaciens**. Par ailleurs de nombreuses facultés indiquent avoir mis en place des formations particulières et spécifiques du type **Licence ou Licence professionnelle ou diplômes d'université**.

2. Organisation pédagogique

- **Programme de formation**

Toutes les facultés présentent un **programme de formation** qui correspond à un exercice en **Pharmacie officinale ou Pharmacie communautaire ou Pharmacie générale**, selon les dénominations retenues dans chaque pays. Ces programmes de formation selon les cas, sont souvent fixés, élaborés, ou au moins reconnus, **par les autorités de tutelle**. C'est le cas en France avec un programme national, c'est le cas pour beaucoup de pays de l'Afrique de

l'Ouest dont les programmes sont conformes aux recommandations de la Communauté des Etats De l'Afrique de l'Ouest (CEDAO), c'est le cas de Genève avec la LP Méd et c'est le cas pour Montréal et Québec où les programmes de formation doivent répondre aux normes nationales du Conseil Canadien d'Agrément des Programmes de Pharmacie (CCAPP). Pour les quelques autres, par exemple Cluj en Roumanie ou l'Université Saint Joseph au Liban, les programmes sont directement élaborés par les Unités de Formation et de Recherche (UFR).

- **Formations spécialisées.**

Certaines Facultés préparent à d'autres modes d'exercice que le mode « principal » indiqué ci-dessus et proposent ainsi des **formations spécialisées**. Ces formations résultent d'un choix d'orientation au cours du cursus, en cours de 4^{ème} année par exemple comme cela est organisé au sein des UFR en France, mais sont plutôt proposées en **post diplômés**. Ces formations permettent d'accéder à des exercices dans l'**Industrie pharmaceutique** principalement mais également dans les **Industries cosmétiques** ou **agro-alimentaires**, en **Pharmacie hospitalière**, en **Biologie médicale** ou en **Recherche**.

- **Evaluation des enseignements**

L'évaluation des enseignements est réalisée de façon **régulière** dans toutes les facultés et elle est complète pour une majorité d'entre elles. Quant aux programmes de formation eux-mêmes, ils semblent être très régulièrement évalués et révisés. A titre d'exemples, les maquettes de formation ont été revues en 2011 pour Dakar, en 2015 pour Liège et Rabat, en 2016 pour Cotonou et Louvain, en 2019 à Genève et sont en cours de révision à Montréal et Ouagadougou.

3. Socle de Connaissances

- **Contenu pédagogique de la formation**

Il apparaît une très **grande variabilité** des réponses pour ce point essentiel qui est **au cœur de notre enquête**. Cela s'explique en grande partie par des **problématiques méthodologiques** d'au moins trois ordres différents : tout d'abord, il y a une vraie difficulté pour appréhender ce qui peut correspondre à un même intitulé de discipline du fait des réalités différentes liées à des habitudes ou des éléments de culture propres à chacun de nos pays. Pour prendre un exemple, la discipline Pharmacie Clinique correspond à des contenus qui peuvent être tout à fait différents pour chacun d'entre nous et en grande partie partagés avec une autre discipline comme la Pharmacologie appliquée. Par ailleurs et depuis plusieurs années maintenant, une partie de nos enseignements sont organisés autour d'enseignements coordonnés mêlant de nombreuses disciplines, rendant très difficile de répartir les différents items abordés dans les groupes disciplinaires que nous avons définis. Enfin, les groupes disciplinaires que nous avons constitués ne correspondent pas *de facto* à de grandes logiques et un certain nombre d'éléments de formation peuvent appartenir à deux groupes différents compliquant ainsi la tâche des répondants.

L'autre grand élément de variabilité tient tout simplement à la **diversité de la nature de l'exercice de Pharmacien** dans nos différents pays, nécessitant dès lors un cursus de formation adapté à chacun de ces exercices.

C'est bien, dans chacun de nos pays, en partant des éléments constitutifs du ou des métiers à exercer (**référentiels métier**), qu'ont été dégagées les différentes compétences à maîtriser

(établissement de **référentiels de compétence**), conduisant au final à l'élaboration de **cursus de formation** permettant d'atteindre les objectifs ainsi définis.

Malgré toutes ces restrictions, une analyse attentive dégage un certain nombre « **d'invariants** » **dans nos formations**. Globalement, les **Sciences fondamentales** représentent entre 21 et 40 % (moyenne à 31 %) du temps global imparti à la formation (hors stages), quand les **Sciences du Médicament**, toutes disciplines confondues, représentent de **23 à 46 %** (moyenne à 33 %) et les **Sciences Biologiques** de 10 à 23% (moyenne à 17%). Cet équilibre témoigne de ce qui de tout temps constitue la véritable force, voire le cœur de la formation au métier de Pharmacien, à savoir une formation de **polytechnicien du médicament**. Cette formation doit donc inclure : la connaissance du « fonctionnement » de l'être humain et des désordres pathologiques dont il peut être la victime, les connaissances physicochimiques indispensables sur les molécules thérapeutiques, la pharmacologie, la pharmacodynamie et la toxicologie de ces mêmes molécules, de même que leurs interactions, leurs effets sur l'homéostasie biologique....A côté de ces Sciences « traditionnelles » se sont développés au cours de ces dernières années des apprentissages relevant des **sciences comportementales**, des **sciences socioéconomiques** et des **sciences administratives** également indispensables au futur Pharmacien pour une véritable **prise en charge thérapeutique du patient** dans toute sa diversité, et pour être en mesure de participer à toutes les actions et réflexions menées en termes de **Santé publique**, par exemple les **politiques de prévention**, et de le faire dans le cadre d'une « **économie raisonnée** » de l'usage du médicament. Les volumes horaires concernant ces apprentissages sont très difficiles à apprécier, d'autant plus que nombre de ces apprentissages sont mis en place au cours de formations pratiques. Seuls les enseignements qui peuvent relever plus spécifiquement des grands principes de **Santé Publique** ou des rudiments indispensables de **Droit et de législation pharmaceutiques** peuvent être moins difficilement quantifiés ; ils représentent respectivement entre 3 et 8 % du temps de formation pour la Santé Publique et quelques dizaines d'heures pour le Droit et la législation.

- **Enseignements optionnels**

Parmi les enseignements dits « optionnels », les enseignements de **l'anglais** sont présents dans pratiquement toutes nos facultés et sont de nature pratiquement et systématiquement, **obligatoire**.

D'autres enseignements optionnels, obligatoires ou non, sont fréquemment proposés et concernent par exemple **le sport** (proposé en option dans la grande majorité de nos facultés) **la culture générale, l'informatique, la psychologie, la communication, la collaboration interprofessionnelle**.

4. Méthodes d'enseignement

- **Poids global de l'enseignement**

Il est **très variable**. Le total CM+ED+TP (Cours Magistral/Enseignements Dirigés/Travaux Pratiques) varie de **2200 à plus de 5000 heures (moyenne à 3200 heures)** et la formation pratique par **les stages de 1300 à 3500 heures (moyenne à 2100 heures)**, ce qui correspond à une formation pratique qui représente en moyenne **40% du total du temps de la formation dispensée au futur Pharmacien**, rappelant à cet égard, l'importance considérable de **cette formation professionnelle** dans le cursus de formation de nos

étudiants et cette activité cruciale de **compagnonnage par tous nos maîtres de stage** auxquels nos UFR confient leurs étudiants.

Au total, la **formation totale dispensée** correspondant à la formation universitaire et aux stages est donc en moyenne de près de **5300 h**. Il est cependant très important de remarquer qu'il convient évidemment pour estimer le temps réel consacré par un étudiant pour devenir un pharmacien diplômé, d'ajouter le temps de **travail personnel de cet étudiant**. Celui-ci reste difficile à estimer, même si dans son principe, le système LMD (et c'est bien sûr à peu près la même chose dans les systèmes de formation hors LMD) correspond pour une heure de cours (en tout cas pour 1 heure de cours magistral) à deux ou 3 heures de travail personnel de l'étudiant. Dans ces conditions, il n'est sans doute pas faux de considérer que le temps total **qu'un étudiant en Pharmacie consacre à l'apprentissage de son futur métier est d'environ 8000 à 10000 h**.

Une certaine **variabilité dans les méthodes** d'enseignement universitaire (entre CM/ED/TP) a également été mise en évidence, mais il est très difficile d'analyser ces chiffres, du fait en particulier de la mise en place au cours de ces dernières années de séances de « **cours/ED** » ou d'**ED intégrés**. Pour autant, les **cours « magistraux »** représentent encore en moyenne **63 % du temps de formation universitaire** quand il est de **17% pour les ED** et de **20 % pour les travaux pratiques**.

- **Les initiatives pédagogiques**

Elles sont aujourd'hui très nombreuses et largement partagées : **pédagogie inversée, études de cas, mises en situation, Pharmacie expérimentale...** Plus généralement, le recours au **numérique** pour nos formations est bien sûr de plus en plus important pour un certain nombre d'entre nous : **cours en DVD ou mis en ligne** sur un serveur et visualisable en podcast, **accès à des portails numériques** avec cours, documents, capsules vidéos et vidéos, **travaux pratiques virtuels, salles multi-média, laboratoires de simulation**, e-learning, utilisation de **boîtes à vote** (« clickers »), de boîtiers « Socrative », **logiciel d'aide à la décision**, plateforme de type « moodle », **recours aux MOOCS, tablettes connectées** pour des logiciels de gestion officinale ou de modélisation moléculaire. Il est bien sûr essentiel que tout ou partie de ces outils puissent être rapidement à la disposition du plus grand nombre d'entre nous, ce qui est un **objectif fort et clairement affiché de notre Conférence**. Il n'est pas en effet étonnant de constater qu'un certain nombre des facultés qui font partie de notre réseau ne disposent pas encore aujourd'hui des **moyens matériels nécessaires** pour développer l'usage du numérique dans leurs apprentissages, ne serait-ce pour commencer que de disposer de **connexions internet fiables, permanentes et avec un débit suffisant**.

5. Evaluation des apprentissages

- L'évaluation des apprentissages se fait **semestriellement** pour toutes nos facultés. En revanche, les résultats de cette enquête mettent clairement en évidence une grande diversité dans les modes d'évaluation des étudiants avec le recours à toutes les possibilités actuellement offertes : **examens écrits, oraux, Questions rédactionnelles, QCM/QCS, QROC, mises en situation, présentation de travaux personnels** dont la réalisation et la défense de posters, productions de vidéos.... Au-delà, les tendances lourdes qui se dessinent concernent d'une part un **recours accru au contrôle continu** et d'autre part une évaluation

qui à côté du contrôle des connaissances s'intéresse **de plus en plus au contrôle des savoirs faire (compétences) et des savoirs être.**

6. Stages de Pratique professionnelle

- **Les différents types de stages**

Les **stages** correspondent à une **partie très importante de la formation** comme cela a été dit précédemment (plus du tiers de la formation totale dispensée).

De façon générale, il est important de remarquer qu'il existe toujours **au moins un stage en officine (ou pharmacie communautaire) au cours des trois premières années d'études.** Plus globalement et sur ces trois premières années, le temps de stage en officine ou Pharmacie communautaire va de **10 à 90 jours avec une moyenne de 32 jours.** Par ailleurs, la durée des stages **augmente progressivement tout au long du cursus** et pour la dernière année d'études et dans pratiquement toutes nos institutions, le temps de stage est au minimum **de 6 mois ou d'un an à mi-temps, quand il ne représente pas la totalité du temps** de formation de cette dernière année. De très nombreux autres stages que les stages en officine se déroulent tout au long de nos cursus qu'il s'agisse de stages chez les **grossistes répartiteurs, en Pharmacie hospitalière, dans des services cliniques hospitaliers, dans des laboratoires de Biologie Médicale, dans l'industrie pharmaceutique ou cosmétique ou bien encore dans des laboratoires publics de recherche.**

Beaucoup de nos facultés proposent en outre de nombreux **stages « libres »**, en particulier dans des laboratoires de recherche et parfois des accords de coopération permettent de réaliser des **stages à l'étranger**, y compris s'agissant de stage dans **des établissements hospitaliers.**

- **Les agréments**

La plupart de nos facultés disposent de **fiches descriptives** de leurs différents stages et ont par ailleurs mis en place des **critères d'agrément des lieux de stage ainsi que des maîtres de stage.** Il reste malgré tout de vrais progrès à faire concernant les formations que nos facultés ont mises en place pour assurer **la formation de nos maîtres de stage.** Ces formations, quand elles existent, pourraient être largement renforcées tant la contribution des maîtres de stage, comme cela a déjà été dit plus haut, est essentielle à la formation de nos futurs diplômés. Cette problématique constitue d'ailleurs l'un des axes de travail à venir de la commission « Etudes-Pédagogie » de la CIDPHARMEF.

7. Formation à la Recherche

- Un certain nombre de nos facultés disposent de **parcours spécifiques de recherche** voire d'**une filière** clairement identifiée de recherche. En revanche, elles offrent toutes la possibilité d'effectuer des stages libres de recherche, qui peuvent d'ailleurs dans certains cas être la voie principale de **préparation de la thèse d'exercice.**

Par ailleurs, comme cela a été également indiqué ci-dessus, un nombre élevé de ces stages peut être réalisé dans des laboratoires à l'étranger.

En Conclusion :

Cette enquête internationale, qui n'avait jamais été réalisée auparavant, met clairement en évidence que par-delà les frontières et malgré des modes d'exercice qui peuvent être assez différents d'un pays à l'autre, car s'adaptant aux besoins réels de la population locale, la formation dans l'espace francophone, de nos futurs pharmaciens généralistes officinaux ou communautaires, repose sur des éléments **constants incontournables et invariables**.

Il s'agit tout d'abord d'une formation **parfaitement scientifique** dispensée par des enseignants universitaires qui dans leur démarche mettent la recherche au cœur de leurs enseignements pour en assurer l'actualisation permanente. Par ailleurs, cette formation scientifique est caractérisée par une approche très large, assurant à nos étudiants la capacité d'échanger au plus haut niveau avec tous les acteurs de la Santé

Il s'agit de fait d'une formation qui, initialement **centrée sur le Médicament** (le tiers de nos enseignements), médicament dont nous sommes à la fois les **polytechniciens et les spécialistes**, s'est orienté progressivement vers le patient et ses besoins pharmaco-thérapeutiques et cela en accord avec les grands principes des soins pharmaceutiques.

Il s'agit aussi d'une **véritable formation en alternance**, et donc très professionnalisante, le poids des stages et des aspects pratiques dans cette formation représentant près de 40 %.

Il s'agit enfin d'une formation **d'acteurs essentiels de la Santé au contact du patient** et en collaboration étroite avec **les autres professionnels de Santé** ainsi qu'avec les autorités compétentes.

Cette enquête est bien sûr une **photographie** à l'instant t de notre histoire, mais elle permet de faire un point à cet instant et c'est à partir de ce constat que nos programmes d'études seront bien sûr conduits à évoluer, comme ils l'ont d'ailleurs toujours fait dans le passé. C'est d'ailleurs déjà le cas dans beaucoup de nos pays et en particulier en France avec lors de la rentrée 2020, un abandon du Numérus Clausus et une diversification de l'accès aux différents cursus Santé, dont bien sûr celui de Pharmacien.

Enfin, il est important de souligner que le fait d'avoir des invariants importants dans nos formations, devrait faciliter au niveau national la reconnaissance du Diplôme de pharmacien obtenu dans un autre pays. De plus, l'analyse des stages de pratiques professionnelles (correspondant à une partie importante de la formation, quel que soit le pays concerné) met également en évidence la similarité de certains de ces stages, ce qui doit permettre de mettre en place des partenariats plus actifs entre nos facultés de façon à permettre à nos étudiants de pouvoir réaliser certains de ces stages dans autre pays que celui d'origine.

Que tous ceux qui ont donné de leur temps pour la réalisation de cette enquête soient remerciés et que ce travail constitue aussi un nouvel élan dans le processus de coopération et de partenariat entre toutes les facultés de Pharmacie d'expression francophone dans le monde, au sein de la CIDPHARMEF.

Fiches individuelles des facultés participantes (par ordre alphabétique des noms de ville)

Unité/Faculté	Université	Ville	Pays
UFR des sciences pharmaceutiques et biologiques	Université Félix Houphouët-Boigny	Abidjan	Côte d'Ivoire
UFR de pharmacie	Université de Picardie Jules Verne	Amiens	France
Département de pharmacie de la Faculté de santé	Université d'Angers	Angers	France
Faculté de médecine	Université d'Antananarivo	Antananarivo	Madagascar
Faculté de pharmacie	Université des Sciences des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Bamako	Mali
UFR Sciences santé	Université de Franche-Comté	Besançon	France
Faculté de pharmacie	Université Saint Joseph de Beyrouth	Beyrouth	Liban
UFR Pharmacie	Université de Bordeaux	Bordeaux	France
UFR Santé	Université de Caen	Caen	France
UFR de pharmacie	Université Clermont-Auvergne	Clermont-Ferrand	France
Faculté de pharmacie	Université de Médecine et Pharmacie Iuliu Hatieganu	Cluj-Napoca	Roumanie
Faculté des sciences et techniques de la santé	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry	Conakry	Guinée
Faculté des sciences de la Santé, UFR de pharmacie	Université d'Abomey-Calavi	Cotonou	Bénin
Faculté de médecine, pharmacie et Odontologie	Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Dakar	Sénégal

Unité/Faculté	Université	Ville	Pays
École de Pharmacie Genève-Lausanne (EPGL)	Université de Genève	Genève	Suisse
UFR de pharmacie	Université Grenoble-Alpes	Grenoble	France
Département de pharmacie de la Faculté de médecine	Université de Liège	Liège	Belgique
Faculté de pharmacie	Université de Lille	Lille	France
Faculté des sciences de la santé	Université de Lomé	Lomé	Togo
Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales	Université Catholique de Louvain	Louvain	Belgique
Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (ISPB)	Université Claude Bernard Lyon 1	Lyon	France
Faculté de pharmacie	Université Aix-Marseille	Marseille	France
Faculté de pharmacie	Université de Monastir	Monastir	Tunisie
Faculté de pharmacie	Université de Montréal	Montréal	Canada
Faculté de pharmacie	Université de Lorraine	Nancy	France
UFR en Sciences de la Santé	Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou	Ouagadougou	Burkina Faso
Faculté de pharmacie	Université Paris Descartes (V)	Paris	France
UFR de pharmacie	Université Paris Sud (XI) - Chatenay	Paris	France
Faculté de médecine et de pharmacie	Université d'État d'Haïti	Port-au-Prince	Haïti
Faculté de pharmacie	Université Laval	Québec	Canada

Unité/Faculté	Université	Ville	Pays
Faculté de médecine et pharmacie	Université Mohammed V	Rabat	Maroc
Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques	Université de Rennes 1	Rennes	France
Faculté de Médecine et de Pharmacie	Université de Rouen	Rouen	France
Faculté de pharmacie	Université de Strasbourg	Strasbourg	France
Faculté des sciences pharmaceutiques	Université Toulouse III Paul Sabatier	Toulouse	France

